



## Callian bulletin municipal de décembre 2018: l'édito du maire.



Mes chers concitoyens,

Notre pays est confronté à des mouvements sociaux d'une nature inédite. Dans ma lettre mensuelle, <http://k6.re/XNH1d> j'ai tenté d'en analyser les caractéristiques principales, comme l'effondrement des corps intermédiaires chargés jusqu'ici de faire vivre le dialogue social, le sentiment de déclassement né d'un aménagement du territoire à deux vitesses, ou encore la haine, parfois féroce, de la démocratie représentative.

C'est sur l'un des facteurs de cette colère que je voudrais orienter le propos de cet éditorial, en l'occurrence sur la grande défiance qui pèse désormais sur le principe même de la fiscalité.

L'idée du civisme fiscal, du paiement de l'impôt comme acte citoyen, était gravée dans le marbre de la Déclaration des droits de l'homme (\*). Ce qui rendait l'impôt légitime, c'est le financement des politiques publiques, de la solidarité sociale, bref, de l'intérêt général. Qu'est-il arrivé à cette idée ? La solidarité redistributive, c'est-à-dire l'idée que certains paient des impôts pour que d'autres n'en paient pas, a été mise à mal par la montée en régime d'impôts proportionnels, c'est-à-dire de taxes que tout le monde paie, comme la TVA, dont le produit est supérieur à celui de l'impôt sur le revenu, mais aussi la CSG ou les taxes sur les produits

pétroliers. Pourquoi être solidaires lorsque l'emploi de cet argent public semble inefficace ? De fait, de plus en plus de nos concitoyens ont le sentiment d'être davantage contributeurs du système qu'ils n'en sont bénéficiaires.

(\*) [Lire ici et voir article 13, puis 14 et 15.... et comprendre le pourquoi des gilets jaunes!](#)  
[NDLR](#) *Ce que nos zélites actuelles semblent avoir oublié pour eux et pour les français gueux et sans dents*

Un autre fait de société contribue à dégrader cette idée originelle de l'impôt : c'est la montée d'un consumérisme individualiste qui fait du registre entrepreneurial le modèle de tout ce qui est financier, même dans la sphère publique. Analyser le secteur public comme on le ferait avec une entreprise n'a d'ailleurs pas que des inconvénients : oui, il est sain d'être le plus rigoureux possible avec l'argent public. Mais, à ne plus voir l'aspect contributif mais seulement le prix d'un service rendu, les citoyens contribuables deviennent des usagers et bientôt des clients.

Cet état d'esprit consumériste, qui pousse parfois certains à appeler les services municipaux sur le ton sur lequel on appelle un syndic, voire un room-service, est encore plus difficile à satisfaire avec le niveau d'impôts et de taxes de nos petits villages. Bien sûr, on ne règle pas tous les problèmes du pays de Fayence en demandant à ses habitants d'assumer le choix de la ruralité, qu'ils n'ont d'ailleurs pas toujours fait. Mais il faut que les néo-ruraux qui composent une large part de notre population récente comprennent que certaines de leurs attentes de citadins ne sont pas compatibles avec la fiscalité de la ruralité. Il suffit de comparer la fiscalité locale de nos villages et celle des villes qui nous entourent pour en prendre clairement conscience.

(\*) *NDLR Voir dépense publique: l'état dépense t il trop?*

En ces temps troublés, nous avons besoin de nous appuyer sur tout ce qui nous lie pour faire corps (\*). A cet égard, j'ai apprécié cette année le nombre de nouveaux résidents ayant répondu à notre invitation rituelle du début décembre. Et j'aurai grand plaisir à vous accueillir, calliannais très récents ou moins récents, à notre traditionnelle cérémonie des voeux de la commune qui se tiendra le vendredi 11 janvier 2019 à 18h30 à la salle des Sports.

(\*) *le maire se réjouit donc de la poursuite de l'urbanisation de sa commune, actée par le PLU et accrue par la loi Alur. Quarante ménages donc logements supplémentaires sur les 1348 de la commune en 2015* [Voir INSEE](#)

A tous, d'excellentes fêtes de fin d'année !

François Cavallier, Maire de Callian, Vice-président du conseil départemental du Var